



Brevet Professionnel RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

BP REA - Niveau 4 - RNCP 38 093 - Echéance enregistrement 01/01/2029
Diplôme du Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt

AGRICULTURE
NATURE
SERVICES

Objectifs de la formation

- **OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 4**
- Obtenir la capacité professionnelle agricole.
- Acquérir des compétences professionnelles et un savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
- Elaborer un projet professionnel à l'issue de sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Poursuite d'études

Formation de niveau 5 en apprentissage vers un BTS ME (métier de l'élevage).

Poursuite en apprentissage Centre de Formation Campus Pyrénées Comminges.

Métiers et activités visés

Responsable d'entreprise agricole, ouvrier spécialisé dans le secteur d'activité.
Environnement de travail : en extérieur

Se former en apprentissage

Conditions d'entrée

- Avoir entre 16 ans et 29 ans révolus.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation et après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement.

Accès des publics en situation de handicap après positionnement. Présence du référent handicap.

Organisation de la formation

Durée de la formation : **1120h en 2 ans**

Modalités d'alternance :

2 années en alternance =

- 32 semaines de cours au CFA
- + 62 semaines en entreprise
- + 10 semaines de congés payés

Modalités pédagogiques :

Modules théoriques, techniques et pratiques.

Brevet Professionnel

RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

100% de réussite
(résultat 2024)

69% de satisfaction
(résultat 2024)

Contenu de la formation

Capacités professionnelles et générales:

- Se situer en tant que professionnel.
- Piloter le système de production.
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.

Production animale - Production végétale

Base agronomie et agroécologie

Communication - Informatique

Outils de gestion de l'entreprise agricole

Accompagnement au projet

Mises en situations professionnelles

SST

Retour d'expérience - TRE

UCARE:

Transformer la production laitière.

Réaliser l'estive d'un troupeau de l'entreprise agricole.

Transformer la production de viande.

Se former en apprentissage

Modalités d'évaluation

L'examen comporte 7 unités capitalisables dont 2 UCARES (écrites, orales et pratiques).

Pour obtenir le diplôme du BPREA, il faut obtenir les 7 unités capitalisables.

Possibilité de valiser un ou plusieurs blocs de compétences.

Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) - coût de formation pris en charge par l'OPCO de branche.

Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat).

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (grille des salaires disponible sur notre site).

Pour pré-candidater
flasher le QR CODE



Tous les indicateurs de résultats sont disponibles sur :
www.campus-pyrenees-comminges.fr



Référent administratif :

Annick Sengès

☎ : 05.61.94.55.09

cfa.st-gaudens@educagri.fr

www.campus-pyrenees-comminges.fr

Référent pédagogique :

Yann ROUMEGOUX

Version 202411

Centre de Formation
16, rue Olivier de Serres - 31800 Saint-Gaudens
☎ 05 61 94 55 09
cfa.st-gaudens@educagri.fr
www.campus-pyrenees-comminges.fr